



# COPPEM

Comité Permanent pour le Partenariat Euro-Méditerranéen  
des Pouvoirs Locaux et Régionaux

## XIV Assemblée Générale

Carmelo Motta

Secrétaire Général du COPPEM

L'objectif principal du COPPEM en 2010 est de contribuer à relancer les politiques du Partenariat euro-méditerranéen.

Malheureusement, après les rencontres positives de Paris et de Marseille, le processus de constitution de l'Union pour la Méditerranée n'est pas allé de l'avant.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'il s'agit de compléter la structure organisationnelle de l'Union, de donner des contenus précis aux titres de projets déjà mentionnés et de définir, de façon précise, les ressources financières nécessaires.

Dans ce contexte je retiens que la naissance de l'ARLEM, le 21 janvier prochain à Barcelone, est importante.

L'ARLEM - association euro-méditerranéenne des pouvoirs locaux et régionaux – institution de l'Union pour la Méditerranée, peut jouer un rôle d'une grande importance politique.

Je sais qu'au sujet de cette évaluation il y a des opinions divergentes au sein des associations euro-méditerranéennes.

Certains représentants des pouvoirs locaux craignent un bureaucratisme qui empêcherait à l'ARLEM de faire de la politique et de proposer des projets concrets qui fassent décoller le développement local, ainsi qu'il a été demandé de toutes parts. Si je puis me permettre, moi je ne mettrais pas la charrue avant les bœufs. A l'état actuel des choses on ne peut faire le procès d'intention.

Il faut avoir un comportement constructif.

C'est un grand enjeu pour l'ARLEM. Elle ne peut y arriver que si l'unité existe avant tout entre les associations qui en font partie.

Nous, nous ne devons pas considérer l'ARLEM comme une concurrente du COPPEM, de la

Commission méridionale de la CGLU, de Medcities, d'Arc Latin, etc...

Nous devons faire en sorte qu'il y ait de la place pour tout le monde et une capacité projectuelle à même d'avoir des répercussions sur les orientations que se donnera l'Union pour la Méditerranée.

Nous devons toujours nous rappeler que les initiatives pour la paix doivent occuper la première place. Dans le programme de 2010 le COPPEM devra s'engager jusqu'au bout sur le projet qui concerne les villes victimes du terrorisme, (Sharm el Sheik, Gaza, Aqaba et Eilat), projet que nous conduisons avec l'ONU et avec les pays de la Palestine, d'Israël, de l'Egypte et de la Jordanie.

Les thèmes sur lesquels le COPPEM devra s'activer concrètement sont à mon avis:

- La formation. Nous avons élaboré dans ce sens un plan pour la création d'un Centre de formation euro-méditerranéenne qui devra bénéficier de ressources financières siciliennes et européennes.
- La création d'un Observatoire euro-méditerranéen sur migration et développement.
- Une forte relance de la coopération culturelle.
- Le COPPEM réalisera, entre autre, à Istanbul, capitale de la culture européenne en 2010, une importante initiative: un séminaire, avec la participation de la IV Commission, sur le rôle d'Istanbul dans la culture européenne et une exposition de l'artiste Emilio Isgrò.
- Comme vous l'avez entendu au cours des travaux des Commissions, on tend à réaliser le Parlement Euro-méditerranéen sur la légalité, la Fédération euro-méditerranéenne des Parcs et des Réserves naturelles, une rencontre systémique entre les entrepreneurs méditerranéens pour définir des affaires et des projets. Ce travail sera suivi par notre Agence ASEM qui a fait preuve, récemment, de grandes capacités organisationnelles et d'une approche efficace à l'égard des politiques économiques et sociales.

Le Partenariat économique et financier doit être poursuivi de façon fort concrète, en évitant les erreurs du passé et en donnant la priorité aux projets sur l'énergie, sur l'environnement, sur la valorisation des biens culturels et sur le tourisme.

Si les conditions financières le permettront, nous maintiendrons nos engagements de façon très rigoureuse en respectant le calendrier des initiatives qui a été proposé.